



## **Les premiers ministres des provinces et des territoires se préparent à une rencontre portant sur le Transfert canadien en matière de santé avec leur homologue fédéral**

**OTTAWA, 13 novembre 2020** – Les premiers ministres des provinces et territoires sont heureux qu'une Réunion des premiers ministres (RPM) consacrée au financement à long terme des soins de santé par le biais du Transfert canadien en matière de santé (TCS) aura lieu au début de décembre.

Alors qu'ils se préparent en vue de cette réunion, les premiers ministres des provinces et des territoires poursuivent leurs efforts visant à faire en sorte que les Canadiens continuent de recevoir les soins de santé de grande qualité dont ils ont besoin, et ce, tant au cours de la pandémie de COVID-19 que pour les années à venir. Les premiers ministres ont récemment publié un [document d'information](#) expliquant pourquoi le gouvernement fédéral doit devenir un véritable partenaire financier et soutenir de manière adéquate les soins de santé pour les Canadiens. Le récent [rapport du Conference Board du Canada](#) confirme que la pandémie de COVID-19 a déjà eu un impact considérable sur le secteur des soins de santé au Canada et que les dépenses totales en matière de santé augmenteront à un rythme qui dépasse largement celui du taux de croissance du TCS.

Le 6 novembre 2020, le directeur parlementaire du budget a confirmé que la situation financière du gouvernement fédéral est viable à long terme, et ce, même en tenant compte des dépenses associées à la COVID-19, ce qui n'est pas le cas pour les gouvernements provinciaux et territoriaux.

« Le premier ministre du Canada nous a assuré que le gouvernement fédéral soutiendra les provinces et les territoires. La manière la plus efficace d'y arriver consiste à accroître la part fédérale du financement des soins de santé par le biais du TCS de 22 % à 35 % et à la maintenir minimalement à ce niveau au fil du temps », a déclaré le premier ministre du Québec et président du Conseil de la fédération, François Legault.

Les provinces et les territoires sont en première ligne lorsqu'il s'agit des soins de santé et sont les mieux placés pour définir et répondre aux besoins de leurs citoyens. Ce sont les provinces et les territoires qui administrent et fournissent les services de santé sur lesquels comptent les Canadiens. Un financement adéquat et à long terme par le biais du TCS permettra aux provinces et aux territoires de fournir les services de santé auxquels les Canadiens s'attendent, notamment en augmentant le nombre de lits disponibles dans les hôpitaux, en embauchant plus de professionnels pour fournir des soins, en répondant aux besoins des Canadiens en matière de santé mentale et en modernisant nos systèmes de santé pour suivre l'évolution des nouvelles technologies. Un financement adéquat et à long terme, versé par le biais du TCS accorderait aux provinces et aux territoires toute la souplesse dont ils ont besoin en fonction du contexte qui est le leur et des priorités qui leur sont propres.

Depuis des années, les premiers ministres des provinces et territoires interpellent le gouvernement fédéral afin qu'il devienne un véritable partenaire financier. Lors de la RPM du début décembre, les premiers ministres des provinces et des territoires anticipent une réponse positive du premier

ministre du Canada à l'égard de leur proposition visant à rééquilibrer le financement des soins de santé au bénéfice de tous les Canadiens.

Le Conseil de la fédération regroupe les premiers ministres des 13 provinces et territoires. Il permet aux premiers ministres de travailler ensemble, de tisser des liens plus étroits, de favoriser des relations constructives entre les provinces et les territoires et de faire preuve de leadership sur des questions importantes pour les Canadiens.

– 30 –

**Les médias sont priés de s'adresser à :**

**Ewan Sauves**

Attaché de presse  
Cabinet du premier ministre  
Gouvernement du Québec  
514 585-4451  
[ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca](mailto:ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca)

**Loretta O'Connor**

Directrice exécutive  
Secrétariat du Conseil de la fédération  
613 863-8448  
[Loretta@pmprovinceterritoires.ca](mailto:Loretta@pmprovinceterritoires.ca)